

Remplacement du mazout—Loi

M. le Président: Il y a du nouveau depuis un ou deux jours à la Chambre. Les députés observent le Président en train de penser.

A mon avis, l'argument du député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) est valable. Il a proposé effectivement une motion qui a mis fin à son intervention; il a bien expliqué sa motion et il a raison de dire, compte tenu de tous les arguments concernant le débat par rapport aux questions et commentaires, qu'il reste une période de questions et de commentaires de 10 minutes qui fait suite au discours du député de Vancouver-Kingsway.

M. Althouse: Monsieur le Président, le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) pourrait-il faire part à la Chambre de quelques-uns des problèmes qu'ont éprouvés ses commentants par suite de la suppression subite du programme de remplacement du pétrole?

M. Waddell: Monsieur le Président, comme disent les ministres lorsqu'un de leurs députés d'arrière-ban leur pose une question, je remercie beaucoup le député d'avoir posé la question.

La question du député est importante. Je dirai par votre entremise, monsieur le Président, que la Chambre devrait comprendre que ces projets de loi se trouvent à mettre fin à deux programmes à des moments différents. Nous nous rendons compte—et beaucoup de députés m'en ont touché un mot—qu'il se commet une injustice dans certaines régions du pays. Je vais vous en fournir des exemples où sont en cause certains de mes commentants.

Ce projet de loi, monsieur le Président, supprime le programme de remplacement du pétrole connu sous le nom de Programme canadien de remplacement du pétrole, le programme spécial qui offre aux propriétaires de maison une aide financière en vue de remplacer leur chaudière à mazout—parce que nous en sommes rendus à utiliser nos ressources en pétrole non classique, ce qui est beaucoup plus coûteux—par un système de chauffage au gaz naturel, à l'électricité, au bois ou à l'énergie solaire.

Ce programme a permis d'amener les consommateurs de mazout à se tourner vers d'autres formes d'énergie, tels le gaz naturel que nous avons en quantité, l'électricité que nous produisons en abondance, le bois dont nous ne manquons pas, ou l'énergie solaire que nous exploitons grâce à de nouvelles techniques et qui, soit dit en passant, est une forme d'énergie renouvelable nouvelle et propre. Ce programme devait être en vigueur jusqu'en 1990 et voici qu'il prendra soudainement fin le 31 mars 1985.

Je trouve vraiment ironique que les conservateurs se soient attaqués, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, au Programme énergétique national de 1980 du gouvernement libéral. Ce qui est ironique, c'est que le premier projet de loi ayant trait à l'énergie que présente le gouvernement conservateur s'en prenne à la seule partie du Programme énergétique national qui allait bien. Le Programme énergétique national était efficace en matière d'économie d'énergie et d'exploitation d'autres sources d'énergie que le pétrole. Il était très sensé. Lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les conservateurs l'ont approuvé.

Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) est un doyen de la Chambre. Il était ministre dans le gouvernement Diefenbaker. J'étais un jeune homme à cette époque et je me rappelle que je m'intéressais à la politique. Je me rappelle

qu'on avait l'habitude de dire que le député de Qu'Appelle-Moose Mountain était l'un des «penseurs» de la Chambre des communes. Je me rappelle que la Chambre ne comptait alors vraiment pas beaucoup de penseurs. Les choses se sont évidemment améliorées depuis. Nous avons maintenant deux penseurs. C'est une hausse de 100 p. 100. Voici ce qu'il a déclaré, comme en témoigne la page 11099 du *hansard* du 30 juin 1981:

● (1220)

L'idée d'inciter le plus grand nombre de gens possible à adopter des systèmes à faible technologie et de réduire leur consommation de pétrole est excellente. Cela est d'autant plus valable que la solution de rechange est moins coûteuse que le prix actuel du pétrole et aussi moins coûteuse que son prix futur.

Il s'est également prononcé en faveur du Programme canadien de remplacement du pétrole, que la Chambre a adopté en une heure en 1981 avec effet rétroactif à 1980. Les conservateurs y avaient souscrit et le député de Qu'Appelle-Moose Mountain avait pris part au débat. Il a également ajouté:

Il ne fait aucun doute, je crois, que la Chambre en général comprend et appuie l'objectif du programme de remplacement du pétrole...

Les conservateurs étaient d'accord à l'époque; je ne vois donc pas où est le problème. Eh bien, le problème, c'est que nous ne sommes qu'à mi-chemin de notre objectif. Nous recommencerons à favoriser les sociétés pétrolières qui, au Canada, sont généralement fort riches, sont étrangères et exercent beaucoup d'influence sur notre gouvernement. Si nous les comparons aux exploitants des sources d'énergie de remplacement, ces derniers ont des moyens limités, sont Canadiens d'origine, et malheureusement n'ont aucune influence sur le gouvernement.

M. McDermid: C'est faux.

M. Waddell: Le député soutient que c'est faux. Pourquoi alors supprime-t-il un programme qui semble efficace? Le fait de le supprimer entraînera certaines injustices dont je vais vous donner un exemple.

Le député néo-démocrate de Thunder Bay-Nipigon (M. Epp) a écrit au ministre le 8 février et j'ai en main un exemplaire de sa lettre. Il soutient que ses électeurs de Thunder Bay voudraient profiter du programme de remplacement du pétrole et opter pour le gaz naturel. Le chauffage des maisons coûte cher dans le nord de l'Ontario et ces gens voudraient bien profiter de l'occasion de passer au chauffage au gaz naturel. Ils attendent l'installation des conduites, prévue pour bientôt. Le député déclare dans sa lettre que beaucoup de propriétaires souhaitent bénéficier des subventions accordées en vertu du Programme canadien de remplacement du pétrole avant la date limite de mars fixée pour l'achèvement des travaux d'installation, et on refuse de leur venir en aide. Il demande au ministre d'autoriser la prolongation du programme en raison des circonstances atténuantes dans ces cas. Voilà donc un exemple de certains électeurs en difficulté dans la circonscription d'un de mes collègues, et ils sont victimes d'une injustice, car on les empêche de profiter d'un programme du fait que les conduites de gaz n'ont pas encore été posées.

J'ai une autre lettre du député de Churchill (M. Murphy). Il y expose le problème de certaines de ces petites entreprises qui veulent bénéficier du programme mais doivent encore attendre que des pièces leur parviennent de Toronto et de Montréal. Elles vont souffrir de la mise au rancart du programme.